

Réf: Dossier 435211

Avis de constitution

SOCIETE « NANZARAH SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody Carrefour Angré non loin de
la Station Pétro Ivoire., Lot 60, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANZARAH SERVICES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET INDUSTRIEL,
CONSEIL, EVENEMENTIELLE, VENTE ET LOCATION DE
MACHINES ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Carrefour Angré non loin de
la Station Pétro Ivoire., Lot 60, Ilot 116

Dirigeant(s) M COULIBALY ISMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10282 du 06/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61510/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

